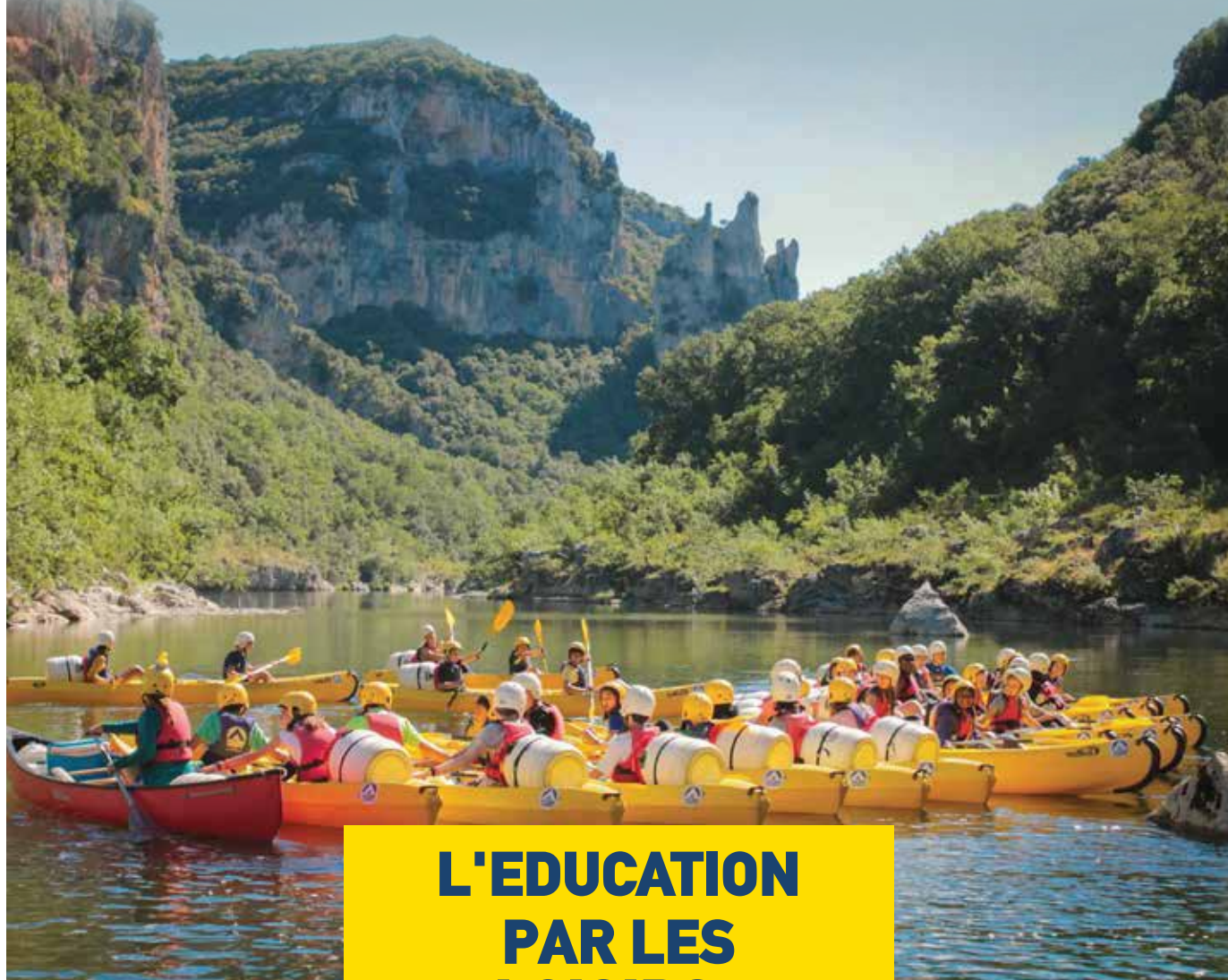




ARDECHE

France

- INFORMATIONS UTILES -



**L'EDUCATION
PAR LES
LOISIRS™**

www.villagecamps.com

SOMMAIRE

BIENVENUE EN ARDECHE.....	3
Préparer votre enfant pour le camp	3
Une journée type	3
PREPARER SA VALISE	4
INFORMATIONS MEDICALES	6
Assurances et procédures médicales	6
Médicaments	6
VOYAGE AU CAMP	7
Indications sur le formulaire de voyage	7
Passeport et visas	8
Mineurs non accompagnés (UM)	8
COMMUNIQUER AVEC VOTRE ENFANT	9
Appeler votre enfant	9
Visites aux enfants	9
Mal du pays	10
REGLEMENT INTERNE DU CAMP	11
CONTACTER LE CAMP	13

BIENVENUE EN ARDECHE!



“Un programme exaltant dans un cadre idyllique.”

DIRECTRICE DU CAMP
Ilka Milner



PREPARER VOTRE ENFANT POUR LE CAMP

Le début du camp est tout proche et vous voulez être sûr que votre enfant est prêt pour deux semaines passionnantes. La préparation comprend diverses étapes, de l'élaboration de la valise à la compréhension de ce qui les attend à leur arrivée. Les enfants s'intègrent généralement rapidement à la vie au camp, profitent des activités, se font de nouveaux amis et à la fin, ne voudraient plus partir. Certains campeurs, de tous les âges, peuvent parfois s'ennuyer de leurs parents ou de leur maison en arrivant et avec les informations données dans ce fascicule, vous pouvez les aider à s'assurer d'une expérience positive.



07:30	Réveil
08:00 - 08:45	Petit-déjeuner
09:00 - 12:45	Programme choisi
12:30 - 13:30	Déjeuner
13:30 - 13:50	"All Camp Meeting"
14:00 - 15:15	Période d'activités - C
15:30 - 16:45	Période d'activités - D
16:45 - 18:00	Temps Libre
18:30 - 19:30	Dîner
20:00 - 22:00	Programme du soir
Heure du coucher selon groupe d'âge	

JOURNEE
TYPE

PREPARER SA VALISE

Ci-dessous une liste de vêtements et équipements à emporter au camp prévue pour un séjour de 2 semaines. Toute la literie ainsi que le matériel pour les cours de langues sont fournis. Nous recommandons vivement aux campeurs de ne pas amener d'objets de valeur. Village Camps décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol.

VETEMENTS

- 3 Pantalons confortables / tous usages
- 14 T-shirts
- 2 Sweatshirts / Pullovers
- 1 Veste chaude / Polaire
- 14 Sous-vêtements
- 6 Shorts / Bermudas
- 2 Pyjamas
- 1-2 Maillots de bain
- Les shorts de bain amples ne sont pas admis dans certaines piscines, veuillez de ce fait prévoir des maillots ou des slips de bain classiques.
- Chaussures de sport tous usages
- Chaussures de marche (déjà formées)
- Sandales de sport (par ex. Teva™)/de piscine
- Veste imperméable / K-Way
- Casquette
- Lunettes de soleil (pas dommage)
- Vieux vêtements pour la spéléologie (pantalon + sweatshirt – pas de nylon)
- Vieille paire de chaussures de marche ou baskets pour la spéléologie et le canyoning

TROUSSE DE TOILETTE

- Brosse à dents et dentifrice
- Shampoing
- Savon
- Brosse ou peigne
- Effets personnels d'hygiène
- Drap de bain
- Serviette de plage
- Crème solaire et baume pour les lèvres (IP 20+)

EQUIPEMENT GENERAL

- Petit sac à dos - contenance 20 litres
- Gourde (contenance 0.75 litre ou plus)
- Sac de couchage + sac ou housse de transport
- Draps et oreillers sont falcutatifs
- Torche (lampe de poche + piles et ampoule de rechange)



PREPARER SA VALISE

ARGENT DE POCHE

Veillez remettre à votre enfant un peu d'argent de poche qui lui servira à l'achat de friandises et de souvenirs. Chacun de nos camps a sa « banque » où les enfants déposent leur argent de poche à leur arrivée. Village Camps n'est pas responsable de l'argent qui n'aurait pas été déposé à la banque du camp. Veillez vous assurer que votre enfant dispose de suffisamment de devises locales pour la durée du camp et prévoir des petites coupures, afin d'en faciliter la distribution quotidienne. Nous suggérons un montant de €150-€200 pour 2 semaines, selon l'âge de l'enfant.





Informations Médicales



Veillez vous assurer que le formulaire de santé soit complété et renvoyé à notre bureau administratif de Nyon au moins 4 semaines avant le début du camp. Il est essentiel de compléter ce formulaire aussi clairement et précisément que possible ; il donne à notre directeur et au personnel soignant des informations et autres indications indispensables sur votre enfant.

ASSURANCES ET PROCEDURES MEDICALES

Les droits d'inscription au camp couvrent les soins de première urgence dispensés par notre personnel. Si vous n'avez pas souscrit à l'assurance maladie/accident de Village Camps et que l'état de votre enfant nécessite des soins particuliers, une prise de médicaments ou une hospitalisation, tous les frais engagés vous seront facturés.

Le cas échéant, nous procéderons comme suit:

- Pour les petits montants, ou si le médecin n'est pas en mesure d'adresser directement sa note d'honoraires à votre compagnie d'assurance, nous déduisons la somme due de l'argent de poche de votre enfant ou la réglerons nous-mêmes en attendant de vous envoyer la facture correspondante. Dans tous les cas, nous vous enverrons la note d'honoraires originale du médecin pour que vous puissiez vous faire rembourser par votre assurance.
- Pour les montants plus importants qui nécessitent un règlement immédiat, nous transmettrons au médecin les coordonnées de votre compagnie d'assurance.

Si votre enfant est couvert par l'assurance de Village Camps, nous prendrons toutes les dispositions nécessaires pour que les frais soient réglés par notre assurance.

MEDICAMENTS

Tous les médicaments (avec ou sans ordonnance) doivent être remis à notre personnel en charge de l'infirmierie du camp. Veillez à ce que les médicaments soient étiquetés au nom de votre enfant et qu'ils contiennent toutes les indications nécessaires quant à leur posologie et administration pour que notre personnel puisse procéder en conséquence. Les médicaments doivent être remis dans l'emballage original avec la prescription du médecin. Si l'enfant doit conserver un médicament sur lui (inhalateur contre l'asthme, par exemple), veuillez fournir un certificat du médecin traitant le précisant.



Voyage au Camp



FORMULAIRE DE VOYAGE

Pour que votre enfant effectue son séjour dans les meilleures conditions possibles et pour sa sécurité, il est impératif que nous disposions de tous les renseignements concernant son voyage. Toutes arrivées ou départs en dehors des heures prévues ne seront pas acceptés. Le formulaire de voyage doit être retourné au moins 4 semaines avant le début du camp à notre bureau administratif de Nyon. Veuillez remplir ce formulaire aussi clairement et précisément que possible et nous le renvoyer dès que le voyage de votre enfant aura été confirmé. Si votre enfant ne devait pas avoir besoin d'un de nos services d'accompagnement veuillez dans tous les cas nous en informer. Votre enfant ne sera généralement pas le seul à l'aéroport ou à la gare à être accompagné jusqu'au camp, et nos collaborateurs mettent tout en oeuvre pour que le transfert jusqu'au camp se fasse avec un minimum d'attente. Toutefois, il peut arriver que votre enfant ait à attendre jusqu'à deux heures à la gare ou à l'aéroport avant de pouvoir poursuivre son voyage, à cause de retards d'autres participants suite à des perturbations du trafic aérien ou ferroviaire.

A son arrivée à l'aéroport ou à la gare, votre enfant reconnaîtra notre personnel, posté devant la sortie des arrivées, au T-shirt et à la pancarte aux couleurs de Village Camps. Les gares et aéroports étant très fréquentés à cette période, il est recommandé que votre enfant se rende au guichet d'informations de la gare ou de l'aéroport si, pour une raison quelconque, il ne devait pas trouver notre collaborateur.

07

Voyage au Camp

PASSEPORT ET VISAS

Veillez vous assurer que votre enfant ait un passeport valide, muni des éventuels visas requis pour les pays où il va se rendre. En principe, aucun remboursement ne sera effectué au cas où un enfant n'obtiendrait pas son passeport ou son visa à temps pour le camp. Les passeports et autres documents de voyage seront gardés en lieu sûr à l'arrivée au camp et restitués au moment du départ. A noter que la police locale exige que chaque enfant dépose au bureau du camp un passeport ou une pièce d'identité valide pour toute la durée de son séjour, ceci même s'il est amené au camp par ses parents.



MINEURS NON ACCOMPAGNES

La plupart des compagnies aériennes proposent un service pour les mineurs non accompagnés (UM). En général, ce service est destiné aux enfants de 12 ans et moins voyageant seuls, mais certaines compagnies l'étendent à des enfants plus âgés sur demande. Cela signifie qu'à son arrivée, l'enfant sera accompagné depuis l'avion aux portes d'arrivées par un membre du personnel de l'aéroport ou de la compagnie aérienne, où il sera pris en charge par un collaborateur de Village Camps. Pour le retour, l'enfant sera accompagné jusqu'à l'avion par un collaborateur de Village Camps en fonction du règlement de l'aéroport.



Si vous souhaitez que votre enfant voyage en tant que mineur non accompagné, vous êtes priés de remplir le document « Procédure à suivre pour les mineurs non accompagnés » (Handling Advice for Unaccompanied Minors) que la compagnie aérienne vous remettra. Veuillez compléter un exemplaire pour le voyage aller, ainsi qu'un autre pour le retour et régler les frais demandés par la compagnie afin d'éviter tout problème à l'aéroport. Au moment de remplir le formulaire UM de la compagnie aérienne, il vous sera demandé le nom et le numéro de téléphone du personnel Village Camps qui rencontrera votre enfant à l'aéroport. Pour cela merci de contacter notre bureau administratif de Nyon.

COMPAGNIES "LOW COST"

Si vous réservez un vol sur une compagnie « Low Cost » veuillez vous assurer de leur règlement concernant les âges. La plupart des compagnies « Low Cost » ont des restrictions pour les âges et ne laisse pas voyager un enfant seul s'il n'a pas l'âge requis.



Communiquer Avec Votre Enfant

Nous comprenons l'importance pour les familles de rester en contact avec leurs enfants lorsqu'ils sont au camp. Un email peut être un moyen agréable de recevoir des nouvelles de leur famille et amis tout en gardant le rythme de leur séjour au camp. Les emails adressés à vos enfants doivent être envoyés à: **ardeche@villagecamps.com**

N'oubliez pas de mentionner le nom et le prénom de votre enfant dans le sujet.



APPELER VOTRE ENFANT

Les journées au camp étant remplies d'activités du réveil au coucher, les campeurs sont constamment en mouvement. La règle du camp est de ne pas utiliser les téléphones pendant les périodes d'activités non seulement pour des raisons de sécurité mais également pour s'assurer de tirer le meilleur parti de chaque journée. Nous encourageons les parents à ne pas appeler pendant ces périodes mais pendant leur temps libre. Celui-ci peut varier d'un camp à l'autre mais se situe généralement entre 16 :30 – 18 :00.

Il est également important de noter que les premiers jours peuvent être difficiles pour certains enfants et parler avec leurs parents peut aggraver la situation. Pendant ces moments-là, les parents peuvent encourager leurs enfants en leur demandant de leur raconter leurs moments préférés de la journée. A tout moment, si vous désirez obtenir plus d'informations sur votre enfant, n'hésitez pas à appeler le camp et nous vous informerons.

VISITE AUX ENFANTS

Les parents ou tuteurs des enfants sont les bienvenus au camp. Toutefois, n'oubliez pas que votre visite peut aussi avoir un effet négatif sur votre enfant. La venue des parents peut parfois se révéler plus perturbatrice encore qu'un appel téléphonique et risque d'entraver son autonomie et rendre plus difficile l'intégration à la vie du camp. Si vous souhaitez rendre visite à votre enfant, veuillez contacter le directeur du camp pour convenir d'un rendez-vous.

Pour des raisons de sécurité, nous autorisons les visites des parents ou du tuteur dont le nom figure sur le bulletin d'inscription uniquement. Si d'autres membres de la famille ou des amis désirent rendre visite à vos enfants, veuillez en faire la demande préalable par écrit auprès du directeur du camp. **Enfin, si vous souhaitez emmener votre enfant avec vous, veuillez informer la réception des heures de sortie et de retour au camp.**

Communiquer avec votre enfant

MAL DU PAYS

Si vous recevez un appel ou un message de votre enfant exprimant des préoccupations ou qu'il s'ennuie de vous, nous vous conseillons d'appeler le directeur du camp et d'en discuter avec lui. Si votre enfant a besoin d'un peu de temps pour s'habituer à la vie du camp, son moniteur lui prêtera une attention plus particulière et l'encouragera à se faire de nouveaux amis tout en se joignant aux autres pour les jeux et activités. Le directeur du camp vous demandera d'exprimer le même message positif à votre enfant, tout en lui indiquant que vous comprenez ce qu'il ressent et que vous avez confiance en ses capacités. Vous pourrez aussi lui poser des questions spécifiques, l'aidant ainsi à vous donner des réponses ciblées. Par un renforcement positif du camp et de la famille, une atmosphère idéale est créée pour une expérience enrichissante et réussie! Dans de très rares cas, écourter le séjour sera la seule solution pour un enfant ayant le mal du pays. Dans ce cas, veuillez vous entretenir avec le directeur du camp, ne le mentionnez pas à l'enfant tant que la décision n'ait pas été prise. Si vous semblez douter que votre enfant ne puisse terminer son séjour au camp, vous risquez de lui faire perdre confiance en ses propres capacités et le voir ainsi renoncer à essayer de s'intégrer.



Nous savons que des parents s'ennuient également de leurs enfants lorsqu'ils sont éloignés. Dans cet esprit, des photos et des nouvelles quotidiennes sont mises en ligne chaque jour par nos photographes spécialisés permettant ainsi aux familles et amis de voir les campeurs en action, profitant du camp.

Vous pouvez trouver et télécharger ces photos de notre journal ici: <https://villagecamps.com/journals/>





Règlement Interne Du Camp



ALCOOL ET CIGARETTES

Le règlement qui s'applique à tous nos camps est très strict: les enfants ont l'interdiction de fumer et de consommer de l'alcool en tout temps. Cette règle leur est exposée très clairement le premier soir de leur arrivée au camp.

La règle s'applique à tous les enfants, qu'ils soient ou non autorisés à fumer et à boire de l'alcool chez eux et qu'ils aient ou non l'âge légal de le faire dans le pays où se déroule le camp. Si votre enfant est pris en train de fumer ou de boire de l'alcool, le directeur du camp vous contactera immédiatement pour discuter des mesures qu'il ou elle pense prendre.

Si votre enfant est surpris en train de consommer de l'alcool, la sanction appropriée est de le renvoyer à la maison à vos frais. S'il est surpris en train de fumer, il recevra un premier avertissement étant entendu qu'à la seconde infraction il sera immédiatement renvoyé chez lui aux frais des parents. Dans ce cas, le directeur du camp demandera aux parents d'expliquer très clairement la situation à leur enfant par téléphone afin qu'il n'y ait pas de malentendu.

Il est très important de discuter de ce règlement avec votre enfant avant le début du camp pour qu'il comprenne clairement les conséquences que la non-observation de ce règlement pourrait avoir pour lui.

DETENTION ET CONSOMMATION DE DROGUES

Si votre enfant est trouvé en possession de drogues ou en train d'en consommer au camp, il sera immédiatement renvoyé chez lui, aux frais des parents. Nous nous réservons également le droit d'en informer la police.

TELEPHONES PORTABLES

Si les enfants décident d'apporter leur téléphone portable au camp, il est important de comprendre que les campeurs de 7 à 12 ans devront le déposer à la réception du camp. Ils auront accès à leur téléphone pendant leur période de temps libre en signant une procédure. Les campeurs de 13 ans et plus sont autorisés à garder leur téléphone avec eux selon les règles expliquées le premier jour. Si ces consignes ne sont pas respectées, leur téléphone portable sera également déposé à la réception avec la même procédure que pour les plus jeunes.

DOMMAGES MATERIELS

Les enfants doivent traiter le matériel de Village Camps et de ses fournisseurs avec soin et respect. Tout dommage survenant suite à une négligence, même accidentelle, sera facturé aux parents ou au tuteur de l'enfant, qui reconnaissent la présente condition comme faisant partie intégrante des conditions d'inscription. Si la responsabilité individuelle ne peut être clairement établie, les frais seront partagés entre les personnes impliquées.



Règlement Interne Du Camp

TEMPS LIBRE

La vie quotidienne du camp est bien structurée et riche en activités. Nous considérons donc qu'il est bénéfique, aussi bien pour les enfants que pour le personnel, de disposer chaque jour d'un peu de temps libre. Pendant ces périodes, des activités de remplacement sont proposées. Des animateurs sont chargés d'encadrer les jeunes dans les zones d'activités et d'hébergement. Si une visite au village local est prévue pendant une de ces périodes de temps libre, l'encadrement des enfants se fera selon les directives exposées dans le paragraphe ci-dessous « Encadrement des excursions ».

ENCADREMENT DES EXCURSIONS

Lors de toutes les excursions, les enfants disposent d'un peu de temps libre pour acheter des souvenirs, manger un en-cas, etc., dans un périmètre précis et surveillé. Tous les enfants ne sont alors pas sous la garde constante d'un moniteur. Notre politique d'encadrement durant les excursions est la suivante:

- Les enfants de 12 ans et moins restent accompagnés d'un moniteur en permanence, excepté dans l'enceinte d'un parc aquatique et certains autres parcs d'attraction, où les moniteurs attendent devant les diverses attractions.
- Les enfants de 13 ans et plus ne sont pas systématiquement accompagnés d'un moniteur, mais se déplacent toujours en groupe de 3 minimum.
- Des numéros d'appel d'urgence sont communiqués à tous les enfants.
- Des points et heures de rendez-vous sont indiqués à tous les enfants à des intervalles ne dépassant pas 90 minutes. Les « Seniors » pourront bénéficier de périodes libres plus longues.
- Des moniteurs seront postés en différents endroits dans le périmètre choisi pour les cas d'urgence.

Si votre enfant est âgé de 13 ans ou plus, mais que vous souhaitez qu'il reste accompagné d'un moniteur lors de nos excursions et visites aux villages voisins, veuillez nous le préciser par écrit avant le début du camp. Sauf avis contraire, nous considérerons que vous acceptez les conditions d'encadrement exposées ci-dessus.



Contacter Le Camp



ITINERAIRE DEPUIS GENEVE

Prendre l'autoroute en direction de LYON/ANNECY. A LYON, prendre l'A7-E15 en direction de MARSEILLE. Suivre l'A7-E15 sur environ 150 km et sortir à MONTELIMAR SUD. Prendre la N7 en direction du sud jusqu'à PIERRELATTE, puis la D13 et la D59 jusqu'à BOURG SAINT ANDEOL. Traverser Bourg Saint Andéol et suivre la D4 jusqu'à SAINT REMEZE, puis VALLON PONT D'ARC. A Vallon Pont d'Arc, prendre la D579 en direction de BARJAC et passer le pont qui traverse la rivière de l'Ardèche à la sortie de la bourgade. 500 m environ après SALAVAS, tourner à gauche et suivre les signalisations pour la BASE DEPARTEMENTALE DE PLEIN AIR. Suivre cette route sur 2 km environ, où la route forme une fourche, prendre à droite et notre camp se trouve sur votre gauche, juste avant que la route n'atteigne la rivière. Suivre les signalisations pour Village Camps qui mènent à la réception. Pour un itinéraire à partir d'une autre ville d'Europe, consultez le site www.viamichelin.com

Merci d'amener les enfants au camp entre 10 heures et 16 heures le premier jour et de les rechercher avant midi le dernier jour.



COORDONNEES DU CAMP

Adresse:
Village Camps
Base du Cros
2035 Route du Chassel
07150 Salavas
France
T: +33 4 75 88 16 81
F: +33 4 75 88 16 83
E: ardeche@villagecamps.com



ADMINISTRATION

Adresse:
Village Camps
Rue de la Morâche 14,
1260 Nyon, Suisse
T: +41 22 990 9400
F: +41 22 990 9494
E: camps@villagecamps.com

NUMERO D'URGENCE

En cas d'**URGENCE UNIQUEMENT**, si vous êtes dans l'impossibilité de joindre la réception du camp directement, vous pouvez appeler le numéro suivant: **+41 22 990 9490**